



Comité Départemental de Tennis de Table de l'Eure

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES JEUNES

Mis à jour le 23/09/2024

Article 1 : Catégories

Le championnat par équipes "jeunes" est ouvert aux clubs affiliés à la FFTT. Comme le championnat par équipes "adultes", il est organisé en différentes divisions : D1, D2, D3, D4.

Peuvent participer à ce championnat mixte des joueurs et joueuses disposant d'une licence "compétition", poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors âgés de moins de 18 ans au début de la première phase.

Article 2 : Composition des équipes

Les équipes sont composées de 2 joueurs ou joueuses répondant aux conditions fixées par l'article 1.

Il est possible de faire entrer en jeu pour le double un troisième joueur répondant aux conditions fixées par l'article 1.

Tout jeune qui participera à une rencontre sous un nom d'emprunt se verra infliger une sanction déterminée par la commission sportive compétente et les équipes "jeunes" du club concerné seront disqualifiées.

Article 3 : Composition des divisions

En début de saison, suivant le nombre d'équipes engagées, les équipes seront réparties dans différentes poules dans trois voire quatre divisions : D1, D2, D3 et, éventuellement, D4, en fonction du nombre d'équipes nouvelles inscrites.

La composition des poules de D1, D2, D3 se fera au regard des résultats des équipes de la saison précédente. Chaque club se verra donc proposer un certain nombre de D1, D2, D3 en fonction de ces résultats.

En cas d'engagement d'équipes supplémentaires par rapport à la saison précédente, ces nouvelles équipes seront positionnées en D1, D2, D3 ou D4 en fonction du classement des joueurs qui les composent.

Article 4 : Déroulement de la compétition

Ce championnat se joue en une phase unique, par poules réparties géographiquement.

Il est organisé sous forme de journées. Au cours d'une journée, les équipes jouent une rencontre contre une autre équipe de leur poule. Le principe est le même qu'en championnat "adultes" : au cours d'une journée, chaque équipe d'une poule joue une seule rencontre, sauf en cas d'exempt.

Au cours d'une rencontre, les joueurs/joueuses inscrits sur la feuille de match (2 ou 3) se partagent les 5 parties (4 simples et 1 double).

Les joueurs de l'équipe qui reçoit sont désignés par les lettres A, B et C tandis que les joueurs de l'équipe adverse sont désignés par les lettres X, Y et Z.

Les rencontres se jouant en cinq points, elles doivent se dérouler sur une seule table.

Les clubs ne disposant pas de leur salle le samedi devront le spécifier sur le bordereau d'inscription. De même, les clubs pouvant accueillir des rencontres d'équipes ne disposant pas de salle le samedi sont invités à le préciser sur le bordereau d'inscription.

Les rencontres débutent à **14h30** le samedi après-midi.

Afin que les joueurs puissent s'échauffer convenablement, les salles devront être ouvertes **au minimum 30 minutes avant les rencontres**.

Avec l'accord du responsable de l'épreuve et des clubs concernés, il est possible d'avancer le jour de la rencontre – mais pas de le retarder.

À l'issue de toutes les rencontres de chaque poule, un classement général sera établi par division, qui occasionnera des descentes et des montées.

En D1 : il y aura 4 descentes

En D2 : il y aura 6 descentes et 4 montées (les 3 meilleurs + le meilleur deuxième)

En D3 : il y aura 6 montées (les premiers de chaque poule et éventuellement, en fonction du nombre de poules, le meilleur deuxième ou les deux meilleurs deuxièmes).

En cas de création de D4 : des ajustements seront faits.

En fin de saison, le classement général donnera également lieu à une journée titre, le samedi 14 juin 2025, entre les trois meilleurs de chaque division, dans un seul lieu à déterminer.

Article 6 : Brûlage

Chaque équipe d'un club se verra attribuer un numéro, l'équipe 1 sera l'équipe évoluant au niveau le plus élevé, et ainsi de suite.

Il convient de considérer la hiérarchie et de raisonner comme dans le cadre du championnat "adultes". Ainsi, un joueur pourra participer une fois, au plus, à une rencontre dans une division supérieure, faute de quoi il sera "brûlé" comme les adultes quand ils jouent deux matchs dans une division supérieure.

Il n'existe pas de brûlage entre le championnat "jeunes" et les championnats "adultes", masculin ou féminin.

Article 7 : Équipe incomplète et forfaits

Il est possible, en cas d'effectif insuffisant, de créer, avec l'accord du responsable départemental du championnat "jeunes" une entente avec un autre club.

Pour éviter les forfaits sur une journée, en cas d'absence d'un joueur et s'il est impossible pour le club de le remplacer, il sera permis, une seule fois dans la phase, à un joueur de jouer seul.

Tout forfait doit être avisé avant le vendredi, 23h59, au responsable départemental du championnat et au responsable de l'équipe adverse. Passé ce délai, le forfait sera considéré comme "forfait non avisé" et sera sanctionné d'une amende de 40 euros.

La deuxième journée de forfait, même si le forfait est avisé, l'amende sera augmentée et l'équipe sera exclue du championnat.

Article 8 : Tenue

Tous les participants devront être en tenue sportive : short, maillot (non blanc), chaussures de sport, sous peine d'exclusion.

Article 9 : Engagement

Le droit d'inscription est fixé à 20 euros par équipe.

Le règlement doit se faire par virement bancaire à l'ordre du CDTT27.

La date limite d'inscription des équipes est fixée au **22 octobre 2024**.

Les bordereaux d'inscription des équipes doivent parvenir par mail au responsable départemental du championnat "jeunes" accompagné du justificatif de virement bancaire.

Article 10 : Feuilles de rencontres

Les feuilles de rencontres devront être saisies ou remontées sur SPID, comme pour le championnat départemental masculin.

En cas de difficulté à faire remonter la feuille, une copie de la feuille de rencontre devra être adressée par mail au responsable départemental du championnat dans les 48 heures suivant la rencontre.

Responsable départemental du championnat "jeunes" :

Cécile Deruelle

jeunes@cdtt27.fr

Tel. : 06 86 71 40 20